



## **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**LE 12 MARS 2019**

**ORDRE DU JOUR**

### **1 – Administration générale**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 5 février 2019 et de la séance extraordinaire tenue le 26 février 2019
- 1.3 Demande de dérogation mineure au *Règlement de zonage numéro 436-2011* – Réduction de la marge arrière pour l'immeuble situé au 248, route 132 Ouest (Motel Fleur de Lys), sur le lot 5 084 125, dans le cadre d'un projet d'agrandissement visant l'ajout d'unités de motel
- 1.4 Mot de la mairesse
- 1.5 Adoption du Règlement numéro 532-2019 décrétant un emprunt de 342 000 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)
- 1.6 Adoption du Règlement numéro 533-2019 décrétant une dépense et un emprunt de 362 655 \$ pour l'acquisition d'une pelle hydraulique, d'une rétrocaveuse et d'une chenillette à neige
- 1.7 Avis de motion – Règlement modifiant le *Règlement de plan d'urbanisme* numéro 435-2011 afin d'assurer la concordance au *Schéma d'aménagement et de développement révisé* de la MRC du Rocher-Percé, tel que modifié par les règlements numéros 290-2015 et 308-2018
- 1.8 Adoption du Projet de Règlement numéro 534-2019 modifiant le *Règlement de plan d'urbanisme* numéro 435-2011 afin d'assurer la concordance au *Schéma d'aménagement et de développement révisé* de la MRC du Rocher-Percé, tel que modifié par les règlements numéros 290-2015 et 308-2018
- 1.9 Avis de motion – Règlement modifiant le *Règlement de zonage* numéro 436-2011 afin de modifier certaines dispositions et afin d'assurer la concordance au *Plan d'urbanisme* de la Ville, tel que modifié par le *Règlement numéro 534-2019*, ainsi qu'au *Schéma d'aménagement et de développement révisé* de la MRC du Rocher-Percé, tel que modifié par les règlements numéros 290-2015, 296-2016 et 308-2018

- 1.10 Adoption du projet de Règlement numéro 535-2019 modifiant le *Règlement de zonage* numéro 436-2011 afin de modifier certaines dispositions et afin d'assurer la concordance au *Plan d'urbanisme* de la Ville, tel que modifié par le *Règlement numéro 534-2019*, ainsi qu'au *Schéma d'aménagement et de développement révisé* de la MRC du Rocher-Percé, tel que modifié par les règlements numéros 290-2015, 296-2016 et 308-2018
- 1.11 Approbation des comptes
- 1.12 Offre de l'Union des municipalités du Québec – Adhésion au Regroupement d'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques 2019-2024
- 1.13 Comité de négociation pour le renouvellement de la convention collective avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Percé (CSN)
- 1.14 Vente à M. Jean-Marc Berthelot d'une section de l'ancienne route 6 située sur le lot 6 294 227 du cadastre du Québec, secteur de la route 132 Ouest à Cap d'Espoir
- 1.15 Vente à Placements Alain Bond inc. d'une section de l'ancienne route 6 située sur le lot 6 292 213 du cadastre du Québec, secteur de la route 132 Est à Saint-Georges-de-Malbaie

## **2 – Sécurité publique**

- 2.1 Sécurité incendie – Achat de boyaux
- 2.2 Protection civile – Préparation aux sinistres – Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre - Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien des actions de préparation aux sinistres, volet 2 – Moyen de secours minimaux
- 2.3 Entente avec le Club de radioamateur VE2CGU – Hébergement d'équipements de télécommunication de la Ville de Percé dans son bâtiment situé sur le Mont Blanc

## **3 – Voirie municipale**

- 3.1 Soumissions – Vente camionnette Ford F150, 2005

## **4 – Aménagement, urbanisme et développement**

- 4.1 Université Laval – Demande de contribution à l'étude de revalorisation de la Villa Frederick-James
- 4.2 Projet de protection et de réhabilitation du littoral de l'anse du Sud – Entente de contribution avec l'Université du Québec à Rimouski relativement au Programme de suivi morphosédimentologique de la plage de Percé à la suite de la recharge en sédiments

- 4.3 Offre de service de Pesca Environnement – Préparation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Affluents Maritime pour la réalisation des interventions prévues au Plan d'aménagement de la halte municipale de Barchois
- 4.4 Modification à l'entente d'acquisition d'une partie de la propriété de M. Marc Donahue sise sur les lots 5 082 953 et 6 222 442 dans le secteur de la rivière du Portage à Bridgeville

**5 – Loisirs et culture**

- 5.1 Pavillon des Grandes-Marées, 199, route 132 Ouest, Percé
  - 5.1.1 Convention avec le Club nautique de Percé relativement à l'occupation d'une partie du bâtiment, incluant des espaces extérieurs
  - 5.1.2 Demande du Club nautique de Percé – Autorisation de permettre à Avolo Plein-Air d'occuper les lieux faisant partie de la convention avec la Ville
- 5.2 Renouvellement de l'adhésion à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

**6 – Affaires nouvelles**

- 6.1 .....
- 6.2 .....
- 6.3 .....

**PÉRIODE DE QUESTIONS.**